

Licence Pro

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : comptabilité et paie

Gestion de la paie



Cette Licence Professionnelle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie. Le diplômé saura : gérer les charges de personnel de l'entreprise, s'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale. Il sera l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux, et maîtrisera les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.

Organisation

Formation initiale
OU
Formation en apprentissage

- Durée de la formation : **1 an**
- Enseignements dispensés par des enseignants et des professionnels du domaine
- Présence obligatoire et contrôlée
- Groupes de 24 étudiants maximum
- Conduite de projet en partenariat avec les entreprises
- Contrôle continu des connaissances
- Acquisition de 60 crédits européens (ECTS)

En formation initiale

- Formation d'octobre à juin
- Stage de 16 semaines (possibilité de l'effectuer à l'étranger)

En alternance

en collaboration avec le CFA SUP 2000

- De septembre à septembre
- 3 jours en entreprise
- 2 jours à l'IUT



Après la LP ?

Cette formation a vocation à l'insertion professionnelle immédiate. Elle conduit à la délivrance d'un diplôme de niveau II.

Quelques exemples

- Gestionnaire ou Assistant paie
- Technicien social ou Assistant pôle social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur paie ou Collaborateur social en cabinet d'expertise comptable
- Assistant ressources humaines

Nous rejoindre

- Être titulaire d'un BAC +2 ou 120 ECTS (BTS, DUT ou L2 : AES, gestion, sciences-éco ou droit privé)
- Candidater sur : iutv.univ-paris13.fr à partir du 1er mars
- Présélection sur dossier puis test et entretien de motivation

Programme (60 ECTS)

U.E.1 : Cadre économique et managérial des RH

- Économie du travail et théorie des RH
- Organisation et gestion des RH
- Évolution de la masse salariale, tableau de bord
- Méthodologie de projet et de rapport professionnel

U.E.2 : Environnement juridique et comptable

- Droit du travail individuel
- Droit du travail collectif
- Droit de la protection sociale
- Comptabilité et fiscalité de la paie, comptabilité approfondie des charges de personnel
- Comptabilité et fiscalité de la paie, révision comptable

U.E.3 : Système d'information de l'organisation

- La paie, les éléments complémentaires de rémunération
- Les paies spécifiques
- Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salariés
- Informatisation de la paie

U.E.4 : Anglais appliqué aux RH

U.E.5 : Projet tutoré encadré

- Projet tutoré (groupe de 3 ou 4 étudiants : rédaction de rapport et soutenance collective)

U.E.6 : Stage en entreprise

- Stage de 16 semaines pour la formation initiale
- Activité professionnelle en entreprise pour les apprentis



Nous contacter

Formation initiale

01 49 40 33 37
iutv-secrfpgea@univ-paris13.fr

Apprentissage

01 49 40 36 23
iutv-secrgeaapp@univ-paris13.fr

Centre des Relations Extérieures pour l'Insertion Professionnelle (CREIP)

01 49 40 39 07
iutv-info-creip@univ-paris13.fr

iutv.univ-paris13.fr

Nous rencontrer

TRAIN ligne H depuis la Gare du Nord (10 mn),
arrêt Epinay-Villetaneuse

BUS 361 ou 256

TRAM T8 terminus Villetaneuse Université

TRAM T11 express arrêt Villetaneuse Université

Université Paris 13
IUT de Villetaneuse
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 VILLETANEUSE

